

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

NOAILLAN

Dès le mercredi 2 octobre 2024 !

- Collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines
- Mise en place de la collecte des emballages recyclables en porte à porte toutes les 2 semaines



**Pensez à sortir votre bac la veille au soir...
et à le rentrer une fois la collecte effectuée**

- Collecte des ordures ménagères (bac noir)
- Collecte de tous les emballages et de tous les papiers (bac jaune)

Octobre

Mar. 1
Mer. 2
Jeu. 3
Ven. 4
Sam. 5
Dim. 6
Lun. 7
Mar. 8
Mer. 9
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30
Jeu. 31

Novembre

Ven. 1
Sam. 2
Dim. 3
Lun. 4
Mar. 5
Mer. 6
Jeu. 7
Ven. 8
Sam. 9
Dim. 10
Lun. 11
Mar. 12
Mer. 13
Jeu. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
Lun. 18
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30

Décembre

Dim. 1
Lun. 2
Mar. 3
Mer. 4
Jeu. 5
Ven. 6
Sam. 7
Dim. 8
Lun. 9
Mar. 10
Mer. 11
Jeu. 12
Ven. 13
Sam. 14
Dim. 15
Lun. 16
Mar. 17
Mer. 18
Jeu. 19
Ven. 20
Sam. 21
Dim. 22
Lun. 23
Mar. 24
Mer. 25
Jeu. 26
Ven. 27
Sam. 28
Dim. 29
Lun. 30
Mar. 31

Une question ? Un problème de collecte ?

Services techniques 05 56 62 27 70 - contact@sictomsudgironde.fr

INFOS

Sictom du Sud-Gironde



Services techniques
05 56 62 27 70



Service redevances
05 56 62 36 03



contact@sictomsudgironde.fr



www.sictomsudgironde.fr



sictomsudgironde



Sictom Sud Gironde



Siège social
5, rue Marcel Paul
33210 LANGON

Ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Pôle technique
10, rue Fontaine
33210 FARGUES

Ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



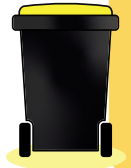
**Obtenir un composteur gratuit
en participant à un atelier :**
[https://sictomsudgironde.fr/
evenements/](https://sictomsudgironde.fr/evenements/)

CONSIGNES DE TRI

Biodéchets



Tous les papiers et les emballages



Bouteilles, pots et flacons en verre



Centre de recyclage et déchèteries (carte ou code d'accès obligatoire)



Ordures ménagères

